

Procès-verbal de séance du Conseil municipal

Séance du jeudi 25 novembre 2021 à 18 heures 00

Le 25 novembre 2021 à 18 h 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Maguy COURTOY, Maire.

Etaient présents : Mmes DEVOILLE Monique, GALMICHE Gisèle, KOWALIK Anne-Charlotte, LARRIERE Sophie, PERRIN Pauline, LASSAUGE Emilie (arrivée à 18h52) MM. BORDOT Patrick, BOURGOGNE Anthony, DOILLON Marc (arrivé à 18h13), HAMANN Gabriel, JEANNEY Paul, MEUNIER Alain, DESCHASEAUX Francis.

Était absent : M. GOURGUECHON Philippe représenté par Madame la Maire.

Secrétaire de séance : Mr DESCHASEAUX Francis.

Invité : Mr MALIVERNAY Benoît conseiller auprès de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT).

Adoption du procès-verbal de la séance précédente [adoption à l'unanimité]

Mme la Maire propose d'ajouter deux points supplémentaires à l'ordre du jour : le contrat aidé de MR Tisserand Emilien et le groupement de commandes de défibrillateurs. Personne n'étant opposé, ces points seront donc traités lors de ce conseil.

1. Contrat groupe d'assurance prévoyance 2022 - 2028

Actuellement, un contrat groupe prévoyance (maintien de salaire, invalidité, complément retraite) avec la Mutex (groupe MMC) est proposé aux agents communaux.

Tous les agents n'ont pas désiré adhérer ; la cotisation se calcule à hauteur de 2.29 % du traitement de base indiciaire, à la charge du salarié.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Saône (CDG 70) nous propose de nous joindre à leur procédure de mise en concurrence pour la passation d'une convention de participation pour le risque prévoyance complémentaire à effet au 1er janvier 2022.

Par décision du conseil d'administration du CDG70, lors d'une délibération en date du 28 septembre 2021, la convention de participation a été attribuée, après analyse des offres et recueil du comité technique départemental, à l'opérateur Mutuelle nationale territoriale (MNT)

Madame la Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer au contrat groupe d'assurance prévoyance (MNT) **et de fixer le montant de la participation mensuelle unitaire par agent à dix euros (10 €).**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité (04 contre, 03 abstentions), décide d'autoriser l'adhésion à la convention de participation et de prendre en charge la participation financière prévue, selon les conditions ci-dessus.

2. Convention de collaboration avec la CCHC

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que les communes du territoire ont majoritairement sollicité la communauté de commune pour un appui à l'ingénierie, notamment en termes de recherche de financements et d'aide au montage de demande de subventions.

Les communes adhérentes au service versent une participation annuelle de 1€ par habitant et au minimum 125€. La prestation sera facturée sur la base d'un coût horaire de 25€ de l'heure (prix coûtant) – le montant de la participation sera déduit de la première facturation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide avec 13 contre et 02 abstentions de ne pas conventionner avec la CCHC.

3. Calendrier des ouvertures dominicales des commerces année 2022

Madame la Maire rappelle que le travail dominical est pour l'essentiel régi par la loi MACRON d'août 2015, indique que la loi permet donc aux commerces de détail d'ouvrir de façon ponctuelle le dimanche, par décision après avis du conseil municipal dans la limite de 12 dimanches par an.

Le calendrier établi par les commerces a été soumis au conseil communautaire pour avis conforme.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal décide de donner un avis favorable sur les ouvertures dominicales 2022 proposées par les commerces.

4. Aménagement esthétique du réseau concédé d'électricité, avenue de Fougerolles

Madame la Maire souhaite faire une étude sur la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux secs le long de l'Avenue de Fougerolles relevant de la compétence du syndicat intercommunal d'énergie du département de la Haute-Saône (SIED 70) auquel la commune adhère.

Madame la Maire précise que ces travaux seront en partie subventionnés par le SIED 70. Vu le montant des travaux, 2 tranches sont envisagées. La tranche 1 du croisement de la rue du Contour à celui de la rue du Chanet sera à l'étude.

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve le projet des travaux présentés par Madame la Maire et, demande une étude financière au SIED.

5. Convention avec la fondation 30 millions d'amis

Reportée au prochain Conseil Municipal, faute de pouvoir joindre la fondation.

6. Contrat aidé Mr Tisserand Emilien

Madame la Maire informe le Conseil Municipal du départ prochain de MR GALMICHE Philippe, en contrat aidé. Considérant les besoins du service, Madame la Maire propose de recruter Mr TISSERAND Emilien en tant qu'agent technique pour un contrat d'une durée de 11 mois à raison de 21 heures par semaine à partir du 01/12/2021. Emilien tisserand compléterait le mi-temps de Régis Duhaut.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte la décision à la majorité avec une abstention.

7. Groupement de commandes défibrillateurs

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que le décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018 impose aux établissements recevant du public (ERP) d'être équipé de défibrillateurs automatisés externes. Ce texte s'applique au 1er janvier 2022 à tous les ERP de catégories 1 à 4 et à certains ERP de catégorie 5.

Par délibération du 24 novembre 2021, le conseil communautaire a été sollicité pour constituer un groupement de commandes et a autorisé le Président à commander les défibrillateurs pour les communes volontaires.

La commune souhaite acquérir 2 défibrillateurs qui seront installés l'un au centre du village et le second à la gare d'Aillevillers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de signer la convention avec la CCHC et de passer commande.

8. Informations diverses

- SICTOM : Réception du triporteur N°21, Il sera bientôt dans vos boîtes aux lettres.

- Forêt : Une bonne nouvelle nous est parvenue : Le Ministre de l'Agriculture a annoncé l'annulation de la contribution complémentaire des communes forestières au budget de l'ONF prévue en 2023.

- Le personnel communal dispose de nouveaux téléphones mobiles.

- CCAS : le bilan financier du repas des anciens est arrêté à la somme de 4 445€. Les colis de Noël ont été commandés à Esprit Paysan et seront distribués le mercredi 15 décembre de 9h à 12h et de 14h à 18h à l'annexe mairie, en raison des conditions sanitaires recommandées.

- EGLISE : Nous rappelons que Madame la Maire a monté un projet de travaux et rénovations suite à un appel à projet départemental. Les chéneaux vont être remplacés mi-décembre et la rénovation des vitraux est prévue début mars 2022.

- VISITE : Le sous-préfet sera en visite à l'entreprise CLOT le 29 novembre 2021.

- DEPENSE : La commune a procédé à l'achat d'un nouveau tracteur au profit des agents techniques équipé d'une cabine, d'une lame à neige, d'un broyeur à herbe avec déport pour un montant de 26 500€.

- RENOUVELLEMENT AEP avenue de Fougerolles : les travaux avancent bien. Une réunion de chantier a lieu chaque semaine suivie d'un compte rendu écrit.

- PROJET DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI) : Lors de la réunion du 28 octobre 2021 à la CCHC, le scénario retenu pour la DECI des bâtiments de la CCHC et du secteur des Ballastières sera une bâche avec poteau déporté. Le dossier est en attente de validation par le SDIS 70.

- LOGICIEL ORPHEE : Ce logiciel va bientôt être installé dans les bibliothèques de la Haute Comté dans le cadre du projet de catalogue collectif en ligne.

- MOBILIER LUFKIN : Suite à la visite de l'entreprise lors d'une réunion organisée par la CCHC, Madame la Maire a eu l'opportunité de passer une commande de meubles à prix très attractifs pour équiper les bureaux, salles de la mairie et les locaux techniques. Le montant de ces achats s'élève à 2 030€.

Dates à retenir :

- **27 novembre 2021** : Marché de Noël et Loto du FOOT.

- **03 décembre 2021** : Téléthon, une marche est prévue ainsi que des repas sur place ou à emporter.

- **15 décembre 2021** : La distribution des colis de Noël aura lieu à l'annexe de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

- **22 décembre 2021** : Un conte musical philosophique sur la nature et son respect est prévu à l'annexe à 18 h 00. Pour adultes et adolescents. L'entrée est gratuite, venez nombreux.

- **30 décembre 2021** : L'Unité de Sauvetage Aquatique et Premiers Secours (USAPS) missionnée par l'ARS organise le passage d'un vaccibus sur la commune de la Haute-comté. Il sera présent sur la commune de CORBENAY à 09 h 00 et sans RDV sur le parking de la salle d'Asile. Concerne les 1ère, 2ème et 3ème dose de vaccin.

- **31 décembre 2021** : la SYTEVOM sera fermée le 31 décembre 2021.

- **08 janvier 2021** : Le tirage des lots concernant l'affouage, prévu initialement le 17 décembre, est reporté au 08 janvier 2022 de 09h à 12h à l'annexe de la Mairie.

Remerciements :

Nous félicitons l'équipe de bénévoles pour la décoration du village réalisée en un temps record pour le marché de Noël. Nous remercions tous les agents pour leur participation.

Problème soulevé par écrit par M.BORDOT Patrick :

Il souhaite que les membres du Conseil Municipal puissent prétendre aux remboursements de leurs frais de transport pour se rendre à des réunions ou dans les organismes où ils représentent la commune lorsque la réunion a lieu hors canton sur la base d'un tarif kilométrique. Le remboursement des frais s'effectuerait sur pièces justificatives.

Réponse : Madame la Maire invite chaque conseiller à lui remettre l'état de leurs déplacements avant la fin de l'année 2021.

Fin de la séance à 20H36.

Le prochain Conseil municipal se réunira le **vendredi 17 décembre 2021**.

